



Distinction Palace : les renouvellements continuent !

ARTICLE

LUXE

Après les premières réunions tenues en mars et en avril, la Commission d'attribution de la distinction Palace s'est à nouveau réunie le 24 juin pour étudier les dossiers de candidature et auditionner une nouvelle promotion d'établissements au renouvellement de leur distinction Palace.



Selon les avis rendus par la commission, **huit établissements se voient attribuer la distinction Palace** pour une durée de 3 ans par Nathalie Delattre, ministre chargée du Tourisme :

- Grand-Hôtel du Cap-Ferrat, A Four Seasons Hotel,
- Cheval Blanc Saint-Tropez,
- Aïrelles Saint-Tropez Château de la Messardière,
- Aïrelles Gordes La Bastide,
- Hotel du Cap-Eden-Roc,
- Château Saint-Martin & Spa,
- La Réserve Ramatuelle - Hotel, Spa and Villas,
- Villa La Coste Hôtel & Spa - Palace.

L'examen des candidatures de renouvellement suit toujours son cours, Atout France réunira de nouveau la Commission **en octobre**.